

LA GAZETTE



Numéro

97

Mai 2023

EDITO

Chers Pharmaciennes, Chers Pharmaciens,
Chers membres,

C'est un honneur pour moi de pouvoir prendre le rôle de directeur général ou dois-je dire d'administrateur délégué de votre Asbl. Je remercie Hervé Mees, votre président, ainsi que Charles Ronlez pour la confiance qu'ils me témoignent pour reprendre ce rôle.

Votre métier est en pleine mutation ! Votre Asbl a donc d'autant plus son rôle à jouer pour votre défense professionnelle, au même titre que les autres services qu'elle vous offre. Je ferai très prochainement partie de ces personnes qui sont à votre service.

Qui suis-je ?

J'ai probablement un parcours atypique mais je suis certain que je pourrai répondre à vos attentes. J'ai une formation en économies appliquées. Depuis la fin de mes études, j'ai travaillé dans des entreprises de services, et plus particulièrement l'hôtellerie, où il est important d'être à l'écoute, d'être disponible et de pouvoir communiquer avec ses clients mais également ses équipes. Dans mon dernier rôle, j'étais directeur général d'un hôtel de 108 chambres à Waterloo et d'une équipe d'une trentaine de personnes. Je suis l'époux d'une de vos consœurs. Je lui ai apporté mon expertise financière et administrative dans sa reprise d'une officine il y a maintenant 10 ans et dernièrement, pour son projet de déménagement accompli il y a tout juste un an. Et, je suis le père de 3 jeunes adultes qui, peu à peu, se lancent dans la vie professionnelle. Leurs intérêts très différents, nous ouvrent à des discussions variées et animées sur des sujets touchant à l'aéronautique, la voile, les animaux, la kiné ou encore le scoutisme.

Que vais-je vous apporter ?

De par mon expérience hôtelière, je serai à votre service et à votre écoute. Mon expérience à 360° avec les compétences que j'ai développé que ce soit en gestion financières, de projets ou d'équipes, en développement de relations ou en négociation. Je suis quelqu'un de fiable, flexible et disponible.

Et finalement, de par ma proximité avec la pharmacie d'officine, j'ai une connaissance du métier, une compréhension des difficultés et des nouveaux challenges qui se présentent à vous.

Je serai à votre écoute dès ce mois de juin. N'hésitez pas à me contacter pour tout échange d'idées.

Je vous remercie pour l'accueil et la confiance que vous me réserverez.

Au plaisir de vous rencontrer. A très bientôt.

Jean-Christophe Alsteens

Administrateur délégué UPHOC

SOMMAIRE

Page 1

Edito du nouveau directeur

Page 2

PV de l'AG d'avril 2023

Page 3

Statistiques OT 2022

Page 4

Votre empreinte carbone
sur le climat

Page 5

Vers une pharmacie
éco+responsable

Page 6

Agenda Pharmaforum
Le manuel de qualité

Page 7

Annonce BeLife

Page 8

L'organisation de CMP
Nos partenaires



EDITEUR RESPONSABLE:

JEAN-POL CIRRIEZ

59, AV. DES NOUVELLES
TECHNOLOGIES
7080 FRAMERIES

Tél: 065.61.19.45

Mail: cirriez@uphoc.be

PV de l'AG du 20 avril 2023

Nombre de membres présents : 12

Nombre de procurations : 0

Le président Hervé Mees ouvre la séance par un mot d'accueil et remercie les membres qui se sont déplacés pour assister à l'assemblée générale. Il détaille l'ordre du jour de la séance.

1. Réalisations 2022 et projets 2023

Le pharmacien coordinateur, Jean-Pol Cirriez, présente les réalisations de **2022, année de reprise des activités dites normales après la période covid**. L'UPHOC a proposé à ses membres ses services habituels et des nouveaux services et a assuré une communication continue et rapide principalement par mail, site web et page Facebook.

Différentes formations et soirées ont été organisées dans nos locaux dont une formation en premiers secours, une soirée d'informations sur les groupements de pharmaciens indépendants, une soirée sur les cannabinoïdes en officine et une formation sur les obligations GDPR en officine.

En 2022, l'UPHOC a fait le nécessaire et a modifié ses statuts (validés lors de l'AG de 2022) pour respecter l'obligation légale de passer en ASBL.

Un projet-pilote UPHOC a été lancé en 2022 (avec 8 pharmacies participantes motivées) pour mettre sur pied une approche de pharmacie durable éco+responsable. L'UPHOC a elle-même entrepris cette démarche éco+responsable (utilisation sac papier pour les ordonnances, éoliennes, achat éco+responsable...)

L'UPHOC a organisé sa journée annuelle récréative (à Dinant), sa matinée cinéma et a participé activement au premier salon pharma francophone (Pharmaforum) sans oublier l'évènement « Relais pour la vie » qui s'est tenu à Mons. La collaboration avec le Lions Club de Frameries nous a permis d'organiser en février une conférence avec Marius Gilbert et une autre conférence en avril avec Pierre Wunsch, gouverneur de la banque nationale.

Les objectifs et projets pour 2023 sont de maintenir et d'offrir nos services habituels aux pharmaciens, communiquer toujours efficacement et développer et renforcer les collaborations existantes.

Le **nouveau grand défi** consistera à **proposer à l'ensemble de nos pharmacies de suivre un parcours de formation pour devenir une pharmacie éco+responsable**.

2. Membres UPHOC

En 2022, l'union comptait **462 membres cotisants** dont 416 sont clients en tarification, 30 sont non-clients, 15 sont des membres honoraires et une pharmacienne remplaçante

3. Cotisation UPHOC 2023

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale de garder le montant de la cotisation identique à celle réclamée en 2022. L'AG valide cette décision. **La cotisation est donc fixée à 200€** avec une remise de 120€ octroyée aux clients en tarification, ce qui fait que **la cotisation annuelle pour un client OT revient à 80€**. La cotisation pour les adjoints/remplaçants reste fixée à 80€.

Rappelons que la cotisation comprend la « redevance gestion et encodage des gardes » de 60€ HTVA (instaurée par l'AUP), redevance qui est réclamée annuellement à toutes les pharmacies (non membres Uphoc, indépendants, Ophaco,..) situées sur le territoire UPHOC.

4. Présentation du bilan financier 2022 et budget 2023

L'administrateur délégué à la gestion journalière, Charles Ronlez, présente les comptes et bilan de l'ASBL UPHOC. **Les comptes de l'union et la gestion faite ont permis de dégager une fois de plus un bénéfice conséquent.**

Le bilan présenté est approuvé par les membres présents et décharge est donnée aux administrateurs.

Une prévision de budget pour 2023 est présentée en assemblée générale, sur base des chiffres de 2022 et sauf surprise ou problèmes majeurs, l'année 2023 devrait se clôturer également avec un bénéfice. La proposition de budget présenté est validée et acceptée par l'assemblée.

Charles Ronlez profite de l'occasion pour signaler qu'un nouveau « directeur général » prendra prochainement ses fonctions, engagé par l'UPHOC, l'APNL (union Namur Luxembourg) et APPL (Liège) pour la gestion financière de ces 3 unions.

5. Statistiques 2022

Comme chaque année, le directeur de l'office de tarification, Charles Ronlez, expose des statistiques issues des données et chiffres de la tarification OT de 2022, sous forme de graphes. L'occasion d'établir des moyennes (au niveau du montant OT mensuel, du nombre d'ordonnances, de R/, des magistrales, du ticket modérateur, de la variation du CA par mois,...) et pour le pharmacien de se situer par rapport à ces moyennes.

6. Divers

Il n'y pas de points particuliers mis en divers.

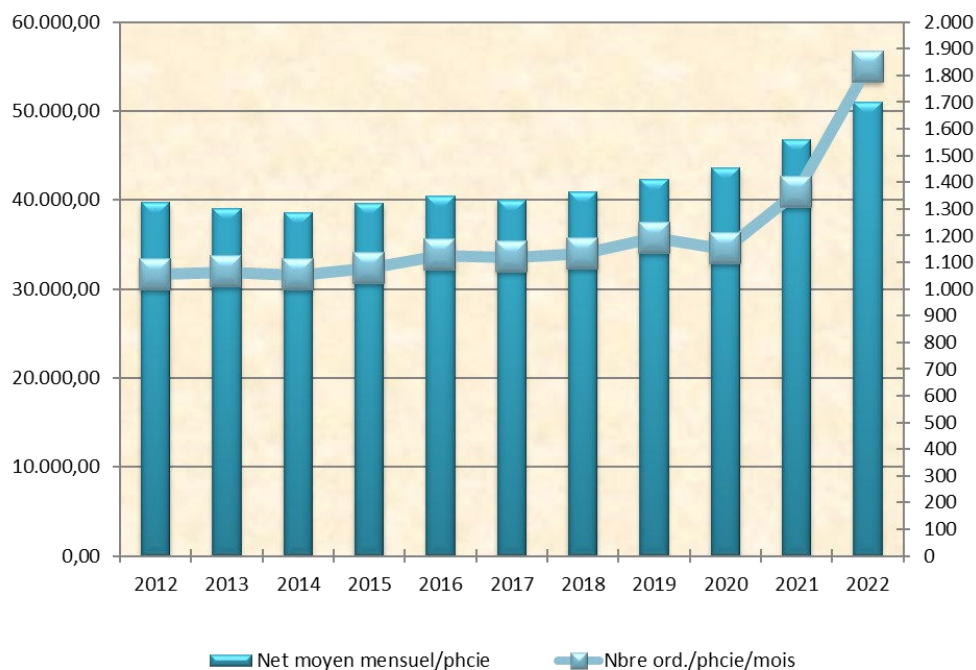
La séance est clôturée par le président.

La soirée se poursuit par une présentation du projet de « pharmacie éco+responsable » par Isabelle Defrance.

STATISTIQUES OT 2022

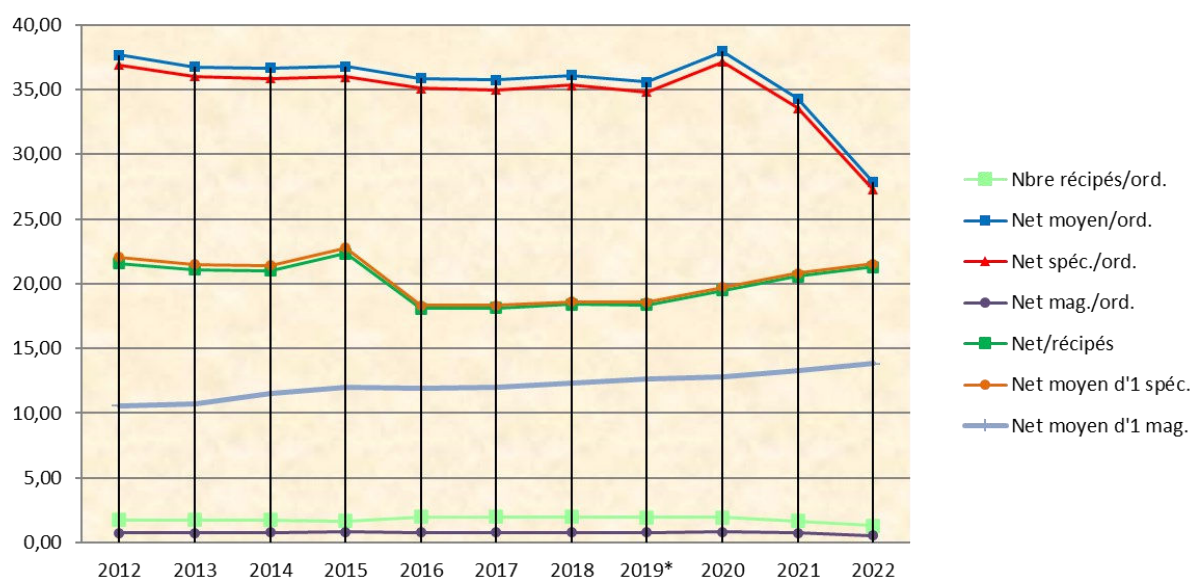
Crédit moyen/officine

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Net moyen mensuel/phcie	39.733,61	39.065,44	38.546,35	39.675,13	40.390,34	39.998,20	40.887,38	42.341,34	43.636,84	46.733,57	50.960,31
Nbre ord./phcie/mois	1.055	1.064	1.052	1.079	1.126	1.119	1.133	1.190	1.150	1.363	1.832
Nbre phciens (moyenne)	386	388	394	394	392	388	389	389	394	413	414

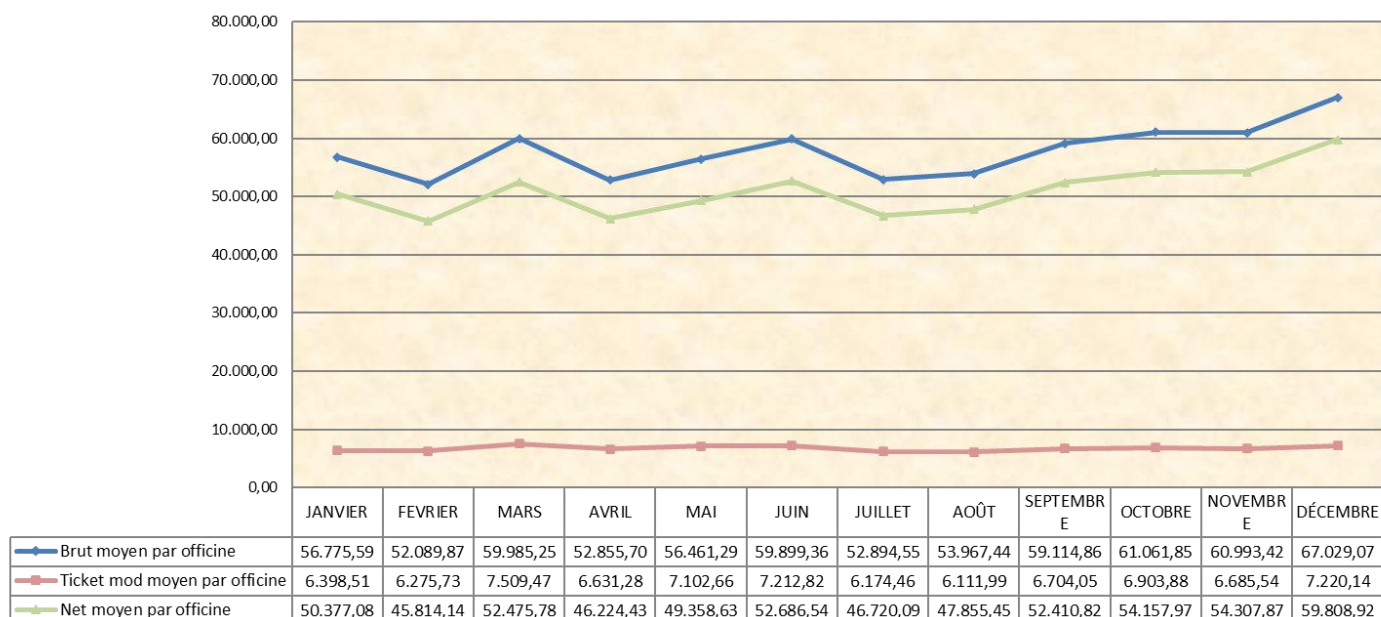


Spécialités/Magistrales

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019*	2020	2021	2022
Nbre récipés/ord.	1,75	1,74	1,74	1,65	1,98	1,98	1,96	1,94	1,95	1,67	1,31
Net moyen/ord.	37,66	36,73	36,65	36,78	35,87	35,76	36,09	35,58	37,94	34,30	27,82
Net spéc./ord.	36,92	36,00	35,86	35,98	35,09	34,98	35,34	34,80	37,13	33,58	27,27
Net mag./ord.	0,74	0,73	0,79	0,81	0,78	0,78	0,76	0,77	0,81	0,72	0,55
Net/récipés	21,57	21,08	21,02	22,34	18,09	18,10	18,41	18,37	19,50	20,57	21,31
Net moyen d'1 spéc.	22,03	21,51	21,41	22,78	18,30	18,31	18,61	18,56	19,72	20,82	21,54
Net moyen d'1 mag.	10,58	10,70	11,49	11,98	11,95	11,97	12,31	12,64	12,79	13,25	13,84



Brut/Net moyen mensuel 2022



L'EMPREINTE CARBONE

« Fit for 55 », une loi européenne ambitieuse visant la neutralité carbone.



L'Europe veut **réduire les émissions de gaz à effet de serre de 55 % d'ici à 2030** (par rapport à 1990) et être neutre sur le plan climatique d'ici à 2050.

Les **émissions totales de gaz à effet de serre** sont exprimées en valeurs absolues (kilotonnes), et également en **équivalent CO2** (kilotonnes équivalent CO2), en utilisant les valeurs du potentiel de réchauffement de la planète (potentiel de réchauffement global ou PRG) des différents gaz.

Avez-vous une idée de votre empreinte carbone sur le climat ?



Faites le **test en ligne** et en 10 minutes, obtenez une estimation de votre empreinte carbone de consommation:

<https://nosgestesclimat.fr>

« VERS UNE PHARMACIE ECO+RESPONSABLE »

Par où commencer pour avoir une démarche éco+responsable ?

Comment vous aider ?

L'UPHOC et Isabelle Defrance vous proposent un **trajet de coaching** en groupe, en présentiel ou sur zoom, en fonction des préférences de chacun pour aborder différentes thématiques qui vous permettront d'avoir cette approche éco+responsable au sein de votre officine, au niveau de votre équipe et avec votre patientèle. Quatre thématiques en lien avec l'exercice officinal sont abordées durant ce trajet de coaching:



Les grandes thématiques de la pharmacie éco+responsable



L'objectif est de sensibiliser, stimuler l'initiative, prendre le temps de s'informer et partager les expériences.

Au fur et à mesure du trajet de coaching, la motivation à agir de façon éco+responsable grandit et une vision et un plan d'actions prend forme sur les différentes thématiques dédiées à l'officine.

Des outils de communication et documents vous seront proposés (en collaboration avec COMPharma).



**Envie de passer de l'intention à l'action ?
D'en savoir plus... ?**

Contactez Jean-Pol Cirriez
0498 53 89 79 – cirriez@uphoc.be

PHARMA FORUM & PHARMA FIESTA

La seconde édition du salon francophone des pharmaciens se tiendra à Namur le **weekend du 23 et 24 septembre**. Et cette année encore, la Pharmafiesta sera organisée durant ce salon.

Un évènement à ne pas manquer en 2023 !



Le samedi 23 septembre 2023



Inscription: <https://www.pharmaforum.be/fr/>

MANUEL DE QUALITE

Votre manuel de qualité est-il (encore) à jour ?

Votre union vous propose de vous aider à (re)mettre à jour votre Manuel.

Deux conditions pour bénéficier de ce service payant :

- être membre APB
- être membre de l'UPHOC

Le service proposé par l'UPHOC consiste soit à vous expliquer le mode de fonctionnement de l'outil MyQA ou soit de compléter et mettre à jour nous-mêmes votre manuel sur base d'éléments précis concernant votre officine que vous nous aurez fournis au préalable.

Renseignements et inscriptions

auprès du pharmacien coordinateur.

Contactez Jean-Pol Cirriez

0498 53 89 79 – cirriez@uphoc.be



Avoir un Manuel en ordre est une obligation légale de l'AR 2009 vérifiée par l'inspecteur de l'afmps

RESTEZ INFORMES ET CONNECTES



Que ce soit sur votre ordinateur, PC, tablette ou smartphone, le **site web** www.uphoc.com s'adaptera à votre écran pour vous permettre d'avoir l'information souhaitée recherchée.

N'hésitez pas à vous abonner également à la **page Facebook** et **LinkedIn** de notre union « Uphoc– Frameries »



Des produits de santé efficaces, accessibles et en harmonie avec la nature

IMMUNITÉ

STRESS

VITALITÉ

TRANSIT

ARTICULATIONS

DRAINAGE

CIRCULATION

PEAU

CHEVEUX

- ✓ La qualité au juste prix
- ✓ Large gamme de produits
- ✓ Des réponses à chaque besoin
- ✓ Des emballages 100% compostables



Nos compléments alimentaires sont en vente **en pharmacies et parapharmacies.**

www.be-life.eu

BELGIAN  **LABORATORY**

CONCERTATION MEDICO-PHARMACEUTIQUE

La concertation médico-pharmaceutique (CMP) a pour objectif de stimuler la collaboration pluridisciplinaire entre médecins et pharmaciens de manière locale.

Avec la mise en place de nouveaux services en officine, il est parfois utile d'organiser une CMP pour en discuter avec les médecins de votre région, de votre entité.



Un budget INAMI est prévu pour soutenir financièrement la tenue de CMP et plusieurs thèmes validés par l'INAMI (et accrédités) sont proposés. Les thèmes les plus fréquemment sollicités sont :

- *Prescription et délivrance rationnelles des benzodiazépines et apparentés en milieu ambulatoire (dont le sevrage) (avec animateur SSPF)*
- *Gestion interdisciplinaire de la polymédication chez le patient âgé (avec animateur SSPF)*
- *La prescription magistrale comme option thérapeutique additionnelle (avec animateur QMP)*

Mais il existe d'autres thématiques ([cliquez ICI](#) pour plus d'info).

Votre union est à votre disposition pour vous apporter l'aide logistique et administrative pour organiser une CMP!

- Mise à disposition de ses locaux
- Aide pour le catering de la réunion (sandwiches, boissons)
- Rédaction des documents de demande auprès de l'INAMI

Intéressés ? Vous avez une question ? N'hésitez pas à contacter votre union.

Pharmacien Jean-Pol Cirriez – 0498 53 89 79 – cirriez@uphoc.be

NOS PARTENAIRES 2023

